

ASSEMBLÉE DE PROVINCE	<u>AMPLIATIONS</u>	
	Commissaire déléguée	1
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Gouvernement	1
	Congrès	1
N° 9-2020/APS	DEFE	1
	JONC	1
	IGPS	1

DÉLIBÉRATION

modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud au sein de divers organismes et instances

L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie.

Vu la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud au sein de divers organismes et instances ;

Vu le rapport n° **1674-2020/1-ACTS/DAJI** du 14 janvier 2020,

A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 13 FEVRIER 2020, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

<u>ARTICLE 1:</u> A l'article 19 de la délibération du 6 juin 2019 susvisée, relatif à l'Institut territorial de la statistique et des études économiques (ISEE), le mot : « territorial » est supprimé, les mots : « Monsieur Raphaël LARVOR » sont remplacés par les mots : « Monsieur Julien TRAN AP » et les mots : « Monsieur Jean-Paul CABANAS » sont remplacés par les mots : « Monsieur Guy-Olivier CUENOT ».

ARTICLE 2: A l'article 138 de la délibération du 6 juin 2019 susvisée, relatif à l'Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du pacifique (IANCP), les mots : « Madame Virginie RUFFENACH, titulaire » sont remplacés par les mots : « Monsieur Lionel PAAGALUA, titulaire » et les mots : « Monsieur Lionel PAAGALUA, suppléant » sont remplacés par les mots : « Madame Virginie RUFFENACH, suppléante ».

ARTICLE 3 : La présente délibération sera transmise à Madame la commissaire déléguée de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.